

Conseil d'Habitants Centre

Date : 13/10/21 – 19h

Lieu : Médiathèque Louis Aragon

Secteur Centre : Clos Saint-Lazare, Cité Jardin, Centre-ville, Château de la Motte, Bois Moussay, Lurçat/Boin

Participants : Aziza TAARKOUBTE (Adjointe de quartier), Géry DYKOKA (Adjoint au Droit au Logement) Céline MIRAMBEAU (référente secteur Centre), Claude AGNOLY (référente secteur Centre), Irouia SAID OUMA (référente secteur Centre), Lamine SAIDANE (référent secteur Centre), Abdelkarim ZEGGAR (référent secteur Centre) et Damé MBOW (responsable de la Maison du Droit et de la Médiation).

La séance a été introduite par l'Adjointe de quartier Aziza TAARKOUBTE, qui a énoncé le déroulé de séance ci-dessous.

Ordre du jour :

1- Retour sur les vacances pour tous, la rentrée 2021 et la bataille de l'égalité vaccinale

2- Mobilisation « *Droit au Logement* »

3- Présentation du budget participatif et des commissions citoyennes

1) RETOUR SUR L'ÉTÉ ET LA RENTRÉE 2021

Aziza TAARKOUBTE, adjointe de quartier du secteur Centre, a souhaité revenir sur le droit aux vacances pour tous et a rappelé que durant la période estivale, la ville de Stains a pu offrir à 1000 enfants un séjour éducatif. Les vacances apprenantes seront maintenues pour la Toussaint et les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 15 octobre inclus.

Sur le volet de la réussite éducative, pour la rentrée 2021, la municipalité s'est engagée auprès de ses administrés, dans la mise en place du dispositif d'aide aux devoirs (1200 enfants bénéficiaires), ainsi que dans la distribution des kits scolaires. Un budget de plus de 420 000 euros est dédié à ces deux dispositifs.

Il a été également rappelé, le combat mené pour l'égalité vaccinale, avec la campagne de vaccination au sein des quartiers et des événements de la ville, l'obtention du centre de vaccination et l'accompagnement des publics les plus fragiles.

2) DROIT AU LOGEMENT

Kaïna CHEKKAL, membre du Conseil d'Habitants du secteur Centre, nous a fait un retour sur la mobilisation auprès de Seine-Saint-Denis Habitat et des problématiques existantes.

- Panne de chauffage

Engagement de remboursement de Seine-Saint-Denis Habitat – Pas de retour de la part du bailleur.

- Nettoyage des parties communes

Seine-Saint-Denis Habitat remet en cause des prestataires - Square Molière infesté de rats et d'insectes. Un grand nettoyage est prévu.

- Panne d'ascenseur

Seine-Saint-Denis Habitat a mis en place des porteurs avec chasuble : « *des chaouchs* ». Amélioration de l'état des ascenseurs du Clos Saint-Lazare, mais encore des problèmes à René Boin.

- Stationnement

Portail cassé au Clos Saint-Lazare – procédure d'enlèvement de voiture trop lourde.

- Logement neuf avec malfaçons (ex : poigné défailante)

Réparation à la charge des locataires.

- Locaux de vélos et poussettes pas accessible

Lionel CHAIGNON, membre du Conseil d'Habitants du secteur Centre, est revenu sur le diagnostic en marchant avec Plaine Commune, au sein de la Cité-jardin. Avec une isolation défailante, les logements de la Cité-jardin sont de réelles passoires thermiques, des chauffages d'appoint sont achetés par les locataires et cela engendre des factures importantes de consommation énergétique.

L'adjoint au Droit au Logement, Géry DYKOKA, rappelle que le droit au logement est également le droit à la dignité humaine et un combat contre le mépris envers les locataires et les copropriétaires.

Damé MBOW, responsable de la Maison du Droit et de la Médiation et juriste de formation, informe que les bailleurs pratiquent la technique de l'évitement. Dans un premier temps, ils se retournent systématiquement vers le locataire, alors que les travaux d'usure et le gros œuvre n'est pas à la charge du locataire. C'est la raison pour laquelle le locataire doit le solliciter avec des preuves écrites, puis accumuler les preuves de relances auprès du bailleur. Le locataire se doit d'honorer ses devoirs contractuels (loyer à jour et entretien de l'appartement), afin d'être légitime dans sa demande.

« Que fait-on ? »

L'adjointe de quartier du secteur Centre, Aziza TAARKOUBTE, propose de reprendre le dialogue avec Seine-Saint-Denis Habitat et de se mettre en lien avec la Maison du Droit et de la Médiation en cas de litige avéré.

Une interpellation sur les réseaux sociaux peut également permettre une mobilisation des habitants touchés par cette problématique (1 vidéo par semaine).

3) PRÉSENTATION DES COMMISSIONS CITOYENNES ET DU BUDGET PARTICIPATIF

Les différentes Commissions Citoyennes ont été présentées aux membres du Conseil d'Habitants du secteur Centre et ils ont été invités à s'inscrire dans ces instances, afin de débiter le processus de Co-construction de projets. 4 Commissions Citoyennes retenues :

- Commission réussite éducative
- Commission vivre ensemble
- Commission urbanisme
- Commission sécurité

L'inscription au sein des commissions pourra se faire durant le Conseil d'Habitants, via le numéro de téléphone 01 49 71 84 16 ou via le courriel conseildhabitants@stains.fr. D'autres commissions pourront être initiées sous l'impulsion des habitants durant les prochains mois.

Chaque Conseil d'Habitants dispose de 5 000 euros de budget annuel.

Pour finir, Yassine KACHIT, membre du Conseil d'Habitants du secteur Centre, nous a exposé un projet : « *qui consiste à former un groupe de volontaires qui interviendront dans les écoles ou dans les quartiers, afin de promouvoir auprès des jeunes les éléments suivants :*

- *L'entraide sociale*
- *La propreté civile*
- *L'engagement citoyen*
- *L'amour de Stains*
- *La lecture »*

Cette proposition pourra s'intégrer aux commissions citoyennes et aux axes de travail déjà identifiés.

PROCHAIN CONSEIL D'HABITANTS

Mercredi 8 décembre 2021 à la Maison du Temps Libre